



**Ver-gris noir**

- Les papillons du ver-gris noir sont présents au Québec depuis le 28 avril.
- Les captures sont importantes dans les régions de la Montérégie et Lanaudière.

## **VER-GRIS NOIR : CAPTURES D'ADULTES ÉLEVÉES DANS CERTAINES RÉGIONS**

### **État de la situation**

Des pièges à phéromone ont été installés durant la semaine du 28 avril dans 20 sites de piégeage répartis dans 9 régions du Québec. Du 28 avril au 4 mai, les captures d'adultes du ver-gris noir étaient toutes inférieures au seuil d'alerte de 15 papillons par piège par semaine, sauf pour un site situé à Napierville en Montérégie-Ouest. Durant la semaine du 5 au 11 mai, les captures ont atteint ou dépassé le seuil d'alerte pour 7 sites (6 en Montérégie et 1 dans Lanaudière). Il y a donc une possibilité que des œufs aient été pondus en nombre suffisant pour causer des dommages économiques dans la culture du maïs au Québec cette année. Le nombre de papillons capturés par piège par semaine depuis le 28 avril est présenté dans le tableau 1.

Les conditions pluvieuses du printemps retardent les semis et pourraient faire en sorte que le maïs qui sera semé tardivement soit encore à un stade vulnérable (5 feuilles) lorsque les larves seront capables de couper les plants. Les premières larves capables de couper des plants de maïs pourraient être observées vers le 8 juin en Montérégie si les températures approchent les normales d'ici cette date.

Le RAP Grandes cultures publiera, au courant des prochaines semaines, des prévisions de dates d'apparition des dommages afin d'informer les producteurs des dates de dépistage recommandées.

### **Stratégie d'intervention à court terme**

Les champs avec des résidus de culture abondants et des mauvaises herbes au printemps sont les plus à risque de subir des dommages par les larves. **Pour ces champs à risque qui n'ont pas encore été travaillés et semés, nous recommandons de noter l'emplacement des zones présentant le plus de résidus et mauvaises herbes.** Les larves qui viennent d'éclore se nourriront des mauvaises herbes pour se développer avant la levée du maïs. Ces zones devront donc être dépistées en premier dans les prochaines semaines pour la recherche de dommages, surtout après le désherbage.

Veuillez noter que même lorsque les captures de papillons dépassent le seuil d'alerte, seulement certains champs de maïs sont à risque de subir des dommages. Pour savoir si vos champs sont à risque, consulter le [bulletin d'information No 10](#) du 12 mai 2014.

**Tableau 1 : Captures hebdomadaires de papillons du ver-gris noir à l'aide de pièges à phéromone**

Région	Municipalité	Nombre d'adultes capturés <sup>(1)</sup>	
		28 avril au 4 mai	5 au 11 mai
Bas-Saint-Laurent	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	0	6
Capitale-Nationale	Saint-Raymond	0	4
Centre-du-Québec	Sainte-Monique	0	4
	Saint-Norbert-d'Arthabaska	0	0
Chaudière-Appalaches	Saint-Bernard	1	4
	Saint-Charles-de-Bellechasse	0	3
Estrie	Stanstead-Est	3	5
Lanaudière	Saint-Ambroise-de-Kildare	0	1
	Sainte-Élisabeth	7	<b>34*</b>
Laurentides	Kiamika	0	0
	Mirabel	0	1
	Oka	2	13
Mauricie	Saint-Narcisse	0	2
Montérégie-Est	Ange-Gardien	5	<b>28*</b>
	Saint-Mathieu-de-Beloeil	1	5
	Saint-Robert	4	15*
Montérégie-Ouest	Napierville	40 <sup>(2)</sup>	<b>70*</b>
	Sainte-Martine	8	<b>32*</b>
	Saint-Louis-de-Gonzague	2	<b>48*</b>
	Salaberry-de-Valleyfield	1	<b>15*</b>
Moyenne des captures par piège		4	15

(1) Des captures de 15 adultes par piège par semaine indiquent que des femelles peuvent pondre suffisamment d'œufs pour causer des dommages économiques.

(2) On pense qu'il est peu probable que les premiers œufs pondus aient survécu aux températures froides de la nuit du 7 mai dernier.

\* Captures dépassant le seuil d'alerte atteint durant la semaine. Début du comptage de l'accumulation des degrés-jours pour prédire les dates des premiers plants coupés et de la période de coupe intensive.

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Claude Parent

avec la collaboration de :

Julie Breault, Brigitte Duval, François Meloche, Ermin Menkovic et André Rondeau

[Groupe de travail sur les papillons](#)

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
 Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
 Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
 Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent – Coavertisseur  
 Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
 Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
 Courriel : [claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – Grandes cultures – 16 mai 2014